

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de livraison	TOYOTA	Land Cruiser - BJ 45 (pont)	CH 3814 47

Constructeur	TOYOTA MOTOR CO., LTD., Nagoya / Japan
Identification	sur la plaquette du constructeur "BJ 45 .P - K#" code au N° du châssis "BJ 45 ... " ou "JT1P.BJ45 ... "
Plaquette constructeur	dans le compartiment du moteur, à droite, sur l'auvent
N° du châssis	à droite, à l'avant latéralement sur le longeron, devant l'essieu avant
Identification du moteur	" 3 B " à gauche, latéralement à l'arrière sur le bloc (coulé en relief)
Importateur principal	TOYOTA AG., 5745 Safenwil
Véhicule homologué	BJ 45 009 00 303

Châssis		Moteur	TOYOTA	Type	3 B
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4	Marque	en ligne	Construction	Tempo
Direction	mécanique, s.d. assistance hydraulique	Carburant	D	Position	avant
Transmission	mécanique synchronisée + boîte intermédiaire	Refroidissement	eau	Nombre cylindres	4
Nombre de vitesses	2 x 4 Entraînement toutes roues **)	Alésage	102,0	Course	105,0
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, à expansion interne, assistance par dépression, sur toutes les roues, régulateur selon charge, sur les roues arrière	Cylindrée	3430	CV-impôt	17,47
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur l'arbre à cardan	Puissance en kW CV	66 DIN	à l/min	3500
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire	Bruit à l'arrêt	73,0 dB/A	à l/min	2625 *)
Ralentisseur	-	Silencieux	1 = 500 x Ø 210 mm		
Contrôle 2 circuits	contrôle du niveau; lampe-témoin combinées	Mesure des gaz	Bacharach 3,0		*)
		Déparasitage	-		

Carrosserie	pont (s.d. avec bâche et banquettes long.)			Poids	avant	arrière	total	
Nombre de portes	2	Indic. vitesse	km/h	Poids à vide	1000	910	1910	++)
Ceintures sécurité AV=	Ar4 (E)	Rétroviseurs	intérieur / gauche / droite	Charge utile	10	1115	1125	
Cale	-	Attelage	sur demande	Poids total	1010	2025	3035	
Antivol	-			Garantie fabr.	7.50 - 16 G			3035
				Dimens. pneus	7.50 - 16 C			(Variantes +)
Nombre de places	2 ++)	av. 2	centre ar. ++)	Ply/bars	8 / 4,0			voir
				Charge	2240			remarques)
Dimensions	intérieur	extérieur		pour V max	120			
Longueur	2150	4985	Empattements 2950	Jantes	5.50 F x 16 acier			
Largeur	1530	1685	Essieu double av. ar. 1415 ar. 1400	Garantie poids remorquable avec frein	6000			
Hauteur	415	1900	Voie av. ar. 15500 d. 15500	Garantie poids remorquable sans frein				
Porte à faux	lat. av. ar. 1290	Voies 710		Garantie poids de l'ensemble				
				Poids remorquable testé	6000			
Distance volant - vers l'avant du véhicule -				Vitesse maximale selon le constructeur	115 km/h			
Hauteurs avec arceaux + bâche	1300 / 2050 mm			Vitesse maximale testée				
				Charge garantie sur le toit				

Equipement
 Feux de route CR (E) ou HCR (E)
 Feux de croisement CR (E) ou HCR (E)
 Feux de position A (E)
 Feux rouges R-SI (E)
 Feux stop R-SI (E)
 Clignoteurs av 1 (E) | ar 2a (E)
 Catadioptres av | ar I (E)
 Feux de gabarit av | ar
 Feux complémentaires
 Eclairage plaque 2/ séparé
 Essuie-glace 2/ balais avec 2 vitres lave-glace
 Avertisseurs 2/ NIPPON DENSO (E) 28 033 / (E) 28 034
 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Voiture de livraison
 Marque et type T O Y O T A Land Cruiser BJ 45
 Homologation N° CH 3814 47
 Carrosserie pont
 Places total 2 ++) avant 2
 Poids à vide 1910 Carburant 0
 Charge utile 1125 CV-impôt 17,47
 Poids total 3035 Cylindres 3430

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

*) Voir la fiche des émissions.

**) Entraînement : sur toutes les roues avec déclenchement de la traction avant.

+) Variante de pneus : 7.00 - 16 C 8 PR charge AV + AR 2025 (4,0) Vmax 115 km/h

++) Nombre de places : sur demande avec arceaux et bâche et banquettes longitudinales pour le transport occasionnel de personnes au sens de l'article 61/1 de l'CCR.

Poids	AV	AR	Total	Nombre de places total
à vide	1000 kg	975 kg	1975 kg	12
charge utile	10	1050	1060	à l'arrière 10.
total	1010	2025	3035	

§) Equipement : des bavettes ou des tôles pare-boue sont obligatoires à l'arrière;
 la fixation de la plaque de contrôle avant, sur le pare-chocs, doit être enlevée (partie dangereuse);
 les arrêts pour le pare-brise sur le capot ne servent à rien; doivent être enlevés;
 les accoudoirs intermédiaires et arrière (pour les banquettes longitudinales) sont montés par l'importateur.

Inscription dans le permis de circulation: (pour le modèle avec banquettes longitudinales)

128 - sièges et dispositifs de sécurité pour le transport non professionnel de 10 personnes sur le pont de charge sont approuvés.

Lieu et date de l'homologation Safenwil, 25.-26.06.81

Service fédéral d'homologation